
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 30 octobre 2013 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

Ce procès-verbal concernant les décisions prises par l'administration en place avant les élections municipales du 3 novembre 2013 est approuvé par les élus du nouveau comité exécutif.

PRÉSENCES :

M. Laurent Blanchard, Maire
Mme Josée Duplessis, Présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Serge Lamontagne, Directeur général par intérim
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Danielle Jiona, Coordonnatrice - processus décisionnel

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 1658

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 octobre 2013 en y ajoutant l'article 50.01.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 1659

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 23 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 1660

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 25 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 1661

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 2 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE13 1662

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 9 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE13 1663

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Sciage de Béton 2000 inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la location de machinerie incluant l'opérateur, pour des travaux d'excavation, de disposition des matériaux et de déneigement, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 191 720,81 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1523;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1130128001

CE13 1664

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la firme Conseil, recherche et innovation en santé des organisations (CRISO) s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour réaliser et diffuser un programme de formation au rôle-conseil auprès des conseillers en ressources humaines du Service du capital humain et des communications, pour une somme maximale de 78 326 \$, sans taxes, conformément à son offre de service en date du 30 août 2013 et à son complément en date du 30 septembre 2013, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser le directeur principal du Service du capital humain et des communications à signer la convention de services professionnels;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1133692004

CE13 1665

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Groupe IBI/DAA inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour le réaménagement du Jardin d'accueil et de ses deux fontaines au Jardin botanique et faire la surveillance des travaux, pour une somme maximale de 274 445,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13175 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1135967002

CE13 1666

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de modifier la résolution CG13 0292 adoptée par le conseil d'agglomération à la séance du 29 août 2013 en y remplaçant le premier paragraphe par le suivant :

- «1- d'accorder au seul soumissionnaire, CA Canada Company, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture des services professionnels requis en paramétrage de l'outil CA Service Desk Manager, pour une somme maximale de 115 549,88 \$, taxes incluses, dans le cadre de la réalisation du projet Gestion des services TI, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12574. »

Adopté à l'unanimité.

20.004 1126075004

CE13 1667

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le renouvellement de l'entente de service intervenue entre la Ville de Montréal et le Ministère des Transports (CE10 1268) pour la cueillette et la transmission de données émanant du Réseau de surveillance de la qualité de l'air dans le cadre de la réalisation du prolongement de l'autoroute 25, au montant total de 17 000 \$;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels au montant de 17 000 \$ pour les années 2014 et 2015;
- 3 - d'imputer cette dépense et ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1134390004

CE13 1668

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville cède au Groupe Cammisano inc. des terrains constitués des lots 5 102 686, 5 102 688, 5 102 689 et 5 102 691 du cadastre du Québec, situés au sud de la rue Sherbrooke Est, de part et d'autre de la 91^e Avenue, d'une superficie de 1 560 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, à des fins de développement résidentiel, et ce, sans compensation monétaire, le tout selon les termes et conditions prévus au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1121195011

CE13 1669

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert du ministère des Transport du Québec (MTQ) une servitude d'utilités publiques, aux fins de conduites d'aqueduc principales, dont l'assiette est située à Baie d'Urfé, au nord de la rue Surrey entre la rue Jean de la Londe et le croissant McBride, et est constituée de deux parties du lot 1 557 261 du cadastre du Québec, ayant une superficie totale de 585,2 mètres carrés, le tout tel que représenté au plan V-2 Baie d'Urfé accompagnant la description technique préparée par Johanne Rangers, arpenteure-géomètre, le 21 décembre 2007, sous le numéro 846 de ses minutes, pour la somme de 25 094,79 \$, taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1121233004

CE13 1670

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 30 000 \$ à La Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs pour la production et la promotion des outils de communication dans le cadre de la 23^e édition du « Mois de l'histoire des noirs », Édition 2014;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1136464001

CE13 1671

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser La Fondation des Aveugles du Québec à débiter des travaux sur un terrain appartenant à la Ville situé du côté est de la rue Bennett, au nord de la rue Hochelaga, plus précisément sur le futur lot 5 254 560 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, et ce, avant sa vente prévue en 2013 et aux conditions stipulées à la demande d'autorisation

Adopté à l'unanimité.

20.009 1130634008

CE13 1672

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, 9140-2594 Québec inc. (Construction Arcade), le contrat pour l'étanchéisation des cheminées des batardeaux des canaux UV à l'usine de production d'eau potable Atwater, aux prix révisés de sa soumission, soit pour une somme maximale de 98 783,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation MNU-2013-03;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1134474002

CE13 1673

Vu la résolution CA13 19 0315 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 1er octobre 2013;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'abroger la résolution CE12 1219 adoptée le 1^{er} août 2012 autorisant le financement, par le Fonds Énergie, d'une somme maximale de 200 000 \$ pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la bibliothèque Saul-Bellow de l'arrondissement de Lachine;
- 2 - d'autoriser le financement, par le Fonds Énergie, d'une somme maximale de 140 000 \$ pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la bibliothèque Saul-Bellow de l'arrondissement de Lachine, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1130660018

CE13 1674

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter un don de 7000 \$ de M. Joachim Laguerre en exécution des volontés de son frère M. Jean-Baptiste Laguerre;
- 2 - d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser le Service de la police de Montréal à affecter cette somme en faveur des jeunes participant au Mondial de Soccer;
- 3 - d'autoriser le trésorier à émettre un reçu pour fins d'impôts;
- 4 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1132327002

CE13 1675

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une contribution financière de 34 615,20 \$ provenant du Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) pour le réseau Accès culture de la Ville de Montréal, pour la sélection, la promotion et la diffusion de spectacles dans le cadre du programme Les Entrées en scène Loto-Québec 2013-2014 ;
- 2 - d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats de la Direction de la culture et du patrimoine à affecter ce montant pour le paiement des dépenses afférentes aux spectacles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1130014002

CE13 1676

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une contribution financière de 1 000 \$ provenant du Festival Montréal à en lumière pour la prestation de services du Centre d'histoire de Montréal dans le cadre d'activités tenues lors de la Nuit blanche ;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats de la Direction de la culture et du patrimoine à affecter ce montant pour la réalisation et la présentation de ces activités, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1133673001

CE13 1677

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 50 000 \$ en provenance de la Division du développement durable du Service de la qualité de vie vers l'arrondissement de Saint-Léonard pour la poursuite du programme *Quartiers 21* dans le cadre des actions du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1135359001

CE13 1678

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le règlement hors cour d'une action intentée par Cummins Est du Canada SEC contre la Ville de Montréal dans le dossier no 500-17-076322-133 de la Cour supérieure, dans le cadre des travaux faisant suite à l'inondation survenue au 1500, rue Des Carrières, par l'acceptation d'un désistement sans frais de la part du demandeur et l'émission d'une quittance par la Ville de Montréal de toute demande de recouvrement relativement aux sommes versées pour les services rendus entre mai 2010 et juillet 2011, pour l'alimentation énergétique du 1500 rue Des Carrières;
- 2 - d'autoriser le Directeur principal du Service des affaires juridiques ou son représentant à émettre ladite quittance, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1130390002

CE13 1679

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un redressement salarial pour M. Serge Lamontagne, rétroactivement au 1^{er} octobre 2013 et pendant la durée de son intérim à titre de directeur général de la Ville de Montréal, et ce, en conformité avec les modalités prévues à la Politique de rémunération des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1130395008

CE13 1680

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013, conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1134501010

Levée de la séance 10 h 14

70.001

Les résolutions CE13 1658 à CE13 1680 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Josée Duplessis
Présidente du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville